



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

AN 2025
25-029

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-CINQ, le 9 avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Mario MANCUSO, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GARCIA, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

M. Dimitri MENDY, procuration à M. Thierry RIHOUEY,
Mme Sophie PRIMAS, procuration à M. Gilles LÉCOLE,
M. Didier JAHIER, procuration à Mme Laurence DENAND,
M. Lionel LECLER, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA,
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER,
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS,
Mme Nathalie COLAS, procuration à Mme Fabienne PAULIN,
M. Guillaume BASSET, procuration à M. Thierry MONTANGERAND,

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCAION :

02/04/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

02/04/2025

**OBJET : RÉFECTION ET ISOLATION DE LA TOITURE DU GROUPE SCOLAIRE
REINE ASTRID
DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À
L'INVESTISSEMENT LOCAL 2025**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2025

Application agréée E.legalite.com

Vu l'Instruction interministérielle du 28 février 2025, relative aux règles d'emploi en 2025 des dotations de soutien à l'investissement des collectivités territoriales en 2025,

Vu la Circulaire préfectorale du 10 mars 2025 relative à l'appel à projets pour l'attribution de la dotation de soutien à l'investissement local au titre de l'année 2025,

Considérant le projet de la commune d'Aubergenville d'entreprendre des travaux de réfection et d'isolation de la toiture du groupe scolaire Reine Astrid, suite aux fuites d'eau constatées dans les classes et à l'audit énergétique réalisé durant l'été 2024,

Considérant que ces travaux ont pour objectifs de réduire la consommation énergétique, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'améliorer le confort thermique au sein de l'établissement scolaire,

Considérant le programme d'investissement de la commune et son engagement à entreprendre ces travaux estimés à 510 525 € HT, soit 612 630 € TTC,

Considérant que cette opération est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat pouvant aller jusqu'à 80% du montant HT des travaux, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025, qui prévoit notamment dans ses priorités thématiques, la transition énergétique et écologique des territoires,

Considérant que le plan de financement prévisionnel se présente comme suit :

DÉPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC	RECETTES	TAUX	MONTANT TTC
Lot 1 Couverture	372 650,00 €	447 180,00 €	ETAT - DSIL 2025	80%	386 020,00 €
Lot 2 Etanchéité	137 875,00 €	165 450,00 €	FCTVA		94 984,08 €
			Autofinancement Communal		98 025,92 €
TOTAL GENERAL DEPENSES	510 525,00 €	612 630,00 €	TOTAL GENERAL RECETTES		612 630,00 €

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Travaux et Espaces Verts du 3 avril 2025,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, (33 voix Pour)

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le projet de réfection et d'isolation de la toiture du groupe scolaire Reine Astrid, sis 24 boulevard du Commerce, pour un montant prévisionnel de 510 525,00 € HT, soit 612 630,00 € TTC.
- **ARTICLE 2 : APPROUVE** le plan de financement prévisionnel proposé ci-dessus.
- **ARTICLE 3 : APPROUVE** la demande de subvention d'un montant de 408 420,00 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025.
- **ARTICLE 4 : DIT** que la dépense sera inscrite au budget primitif 2025, article 21351 section d'investissement.
- **ARTICLE 5 : AUTORISE** le Maire ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents afférents à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.



Sylvia PADIOU,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Gilles LÉCOLE
Maire d'Aubergenville



<p>AUBERGENVILLE (Yvelines) Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le Sous-préfet le <i>11/04/25</i></p> <p>Et publié le <i>11/04/25</i></p> <p> Gilles LÉCOLE Maire d'Aubergenville</p>
--